



Le Bulletin de Mûres

MAIRIE DE MÛRES

Tél. 04 50 68 22 17
Fax. 04 50 68 29 11
Mél. maimures@wanadoo.fr
Site web: www.mures.fr

Horaires du Secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, vendredi de 8h00 à 12h00
Mercredi de 9h00 à 11h30
Jeudi de 16h00 à 19h00

Responsable de Publication :
David Dubosson, Maire
Comité de Rédaction : Commission Communication,
Jennifer Domingues, Florence Héritier Daviet, Christelle Piot,
Delphine Pollier, Julie Roupioz.
Impression : par nos soins

Sommaire



Info élections

Page 2



Infos sécurité routière et travaux

Page 3



Encombrant

Page 4

Le mot du Maire

C'est avec un sentiment partagé que j'écris cet édit.

Très heureux dans un premier temps de bientôt pouvoir être de nouveau libre de nos mouvements, de reprendre dans nos bras les gens que l'on aime, de reprendre une vie sociale et culturelle.

J'espère que la « Covid 19 » aura fait son chant du cygne durant l'été, mais restons prudents.

Au début de l'automne si la situation sanitaire le permet, nous vous proposerons une réunion publique pour reprendre contact avec vous et vous tenir informés des décisions prises depuis le début de ce nouveau mandat.

Et ... nous pensons pouvoir enfin inaugurer notre belle place du village.

N'oubliez pas que les élections régionales et départementales du 20 et 27 juin se dérouleront à la salle Pierre Reignier.

Toutes les mesures seront prises pour assurer votre sécurité et la sécurité des assesseurs.

*Votre maire,
David Dubosson*

INFOS ELECTIONS



Les élections départementales et régionales se dérouleront les **dimanches 20 et 27 juin 2021**. En raison de la crise sanitaire et des deux votes le même jour dans la même salle, le Préfet de la Haute - Savoie demande la présence de six personnes pour tenir ces bureaux de vote.

URGENT
Recherchons
assesseurs

Comme à chaque élection, les élus de la commune sont mobilisés, mais cela ne suffit pas.

C'est pourquoi le Maire de Mûres lance un appel aux volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales de Mûres. Il s'agit d'être présent sur des créneaux de 2 heures entre 8h et 18h00.

D'avance, nous remercions ceux qui répondront présents .



Quel est le rôle des assesseurs ?

Membre des bureaux de vote, les assesseurs participent **bénévolement** aux déroulements des opérations électorales : vérifier les identités, faire signer la liste d'émargement, tamponner la carte électorale, guider le public et ceci dans le respect des gestes barrières...

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Monsieur le Maire au 06 84 96 28 33 ou en mairie aux horaires d'ouverture.





INFORMATIONS SECURITE ROUTIERE - TRAVAUX



POINT SUR LES ZONES 30

Les aménagements provisoires que nous avons installés sur le hameau de Chessy nous ont fait prendre conscience de l'impopularité de ces aménagements, néanmoins nécessaires. Il y a eu des grincheux, il y a eu des gens contre et même des dégradations au niveau des ouvrages.



Alors, une petite mise à jour s'impose.

Pour finir de décevoir les réfractaires et les grincheux, et rassurer les pour et les gracieux, ces aménagements seront fixés au sols définitivement dans l'automne et nous avons même décidé lors du dernier conseil Municipal de les renforcer.

Il en va de notre sécurité à tous et il est de notre devoir d'élus de prendre des décisions même si elles sont impopulaires.

TRAVAUX

Des travaux de voirie vont être réalisés. Il s'agit de la reprise d'accotements ainsi que des eaux pluviales. Ils débuteront courant juin :

- route de Chessy
- chemin des Vignes

Pour que les entreprises travaillent en toute sécurité, ces routes seront fermées à la circulation pour un temps indéterminé.



Après une réunion avec les services techniques du département et au vue de l'augmentation du trafic et de la vitesse, nous avons décidé ensemble de revoir la signalisation sur la RD 31 sur la traversée de notre commune.



C'est donc pour une meilleure lisibilité de la route etsurtout pour plus de sécurité que le Conseil Départemental va installer des stops à 7 intersections :

- sortie chemin du Grand Creux
- sortie du chemin de l'Albo
- chemin du Chef Lieu
- chemin des Gruyères
- route des Balmettes (deux côtés)
- chemin du Moulin

OBJETS ENCOMBRANTS

... pour la commune !



POINT CARTON

Avant la fusion avec le Grand Annecy, le point de ramassage des cartons qui se situe sur le parking des services techniques était réservé aux professionnels.

Depuis que la compétence a été reprise par le Grand Annecy ce point de collecte est réservé uniquement aux particuliers.

Des bacs roulants seront normalement réinstallés pour les particuliers par les services de la valorisation des déchets au début de l'automne.

Nous demandons donc à tous les professionnels de ne plus déposer de carton sur cette zone et de se rapprocher d'une déchetterie spécialisée.



**Horaire
Déchetterie**

Déchetterie d'Alby-sur-Chéran

Déchetteries » Auvergne-Rhône-Alpes » Haute-Savoie » Déchetterie d'Alby-sur-Chéran

| Coordonnées de la déchetterie d'Alby-sur-Chéran | | Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Alby-sur-Chéran | |
|---|--|--|--|
| Commune | Alby-sur-Chéran (74) | Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi | |
| Adresse de la Déchetterie | ZAE 74540 ALBY-SUR-CHERAN | du 01/04 au 30/09 : du lundi au vendredi de 14h-19h et le samedi de 9h-12h et 14h-19h du 01/10 au 31/03 : fermeture à 17h30. Mêmes horaires pour les professionnels Fermé les jours fériés | |
| Renseignement et horaires |  0891 150 358 <small>Service 0,80 € / min > prix appel</small> | | |

Les objets encombrants qui sont déposés devant les conteneurs à poubelle doivent ensuite être évacués par l'employé de la commune. Il est bien entendu que ce n'est pas son rôle, et qu'il a beaucoup d'autres choses à faire. Pour éviter que ces déchets s'amoncellent nous n'avons pas d'autre choix que de lui faire enlever.

Pensez-y avant des les déposer !

Les encombrants sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères.

La loi n'établit pas de listes des encombrants, en pratique il peut s'agir des objets suivantes :

- Cartons,
- Tables, chaises,
- Pots d'échappements,
- Siège auto,
- ...

